

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES LIAUZUN SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du mardi 15 juin 2021 de 18h30 à 20h23

Participants :

Equipe enseignante :

Madame Temim, directrice

Mesdames Mouchnino, Lansart, Messieurs Argentin, Allard, Verdenal, Mauquet

Parents d'élèves élus :

Mesdames Dehevels, Schuhler, Bellony, Fabien-Desforges

Mairie :

Madame Brunello, Adjointe au Scolaire absente excusée,

Désignation du secrétaire : La directrice en sa qualité de présidente rédige, le secrétaire contresigne, Madame Schuhler est volontaire.

1) Rapport sur l'absentéisme au cours de l'année

. Du mardi 1er septembre au :

Classe de Madame Fanjat CP : 2,27%

Classe de Madame Mouchnino CE1/CE2 : 2,83%

Classe de Messieurs Mauquet et Verdenal CE2 : 2,4%

Classe de Monsieur Allard CM1/CM2 : 4,45%

Classe de Madame Temim CM2 : 4,59%

2) Bilan sur la période écoulée (confinement, continuité pédagogique, déconfinement, protocole sanitaire, sorties et projets...)

. Confinement, continuité pédagogique, déconfinement, protocole sanitaire

- Les écoles ont été fermées le vendredi 2 avril au soir. Les élèves ont pu bénéficier de la continuité pédagogique via les blogs de classe. Les enfants des personnels de soin ont été accueillis par des enseignants volontaires à l'école maternelle et élémentaire Jacques Liauzun pendant la période de confinement (en période scolaire).

- Les vacances de printemps ont été avancées d'une semaine (du Vendredi 9 avril au soir au lundi 26 avril matin).

- L'accueil des élèves de CP a été suspendu du mardi 27 avril au vendredi 30 avril inclus dans l'attente d'un remplaçant selon le protocole sanitaire en vigueur. Une continuité pédagogique a été mise en place avec l'aide d'une maman orthophoniste en congé de maternité. Nous la remercions pour son aide très précieuse. Des liens pédagogiques ont également été envoyés aux familles ainsi qu'un petit livret avec des exercices. Madame Fanjat est remplacée par Madame Méchin et par un autre enseignant les mardis. Nous remercions tous les parents pour leur soutien et leur compréhension dans cette période très difficile et anxiogène pour tous.

- Le protocole sanitaire datant de février 2021 reste inchangé. Néanmoins, la nécessité de l'aération au minimum quelques minutes toutes les heures et 15 minutes avant les entrées en classe (matin, midi, récréations et soir) des locaux et du non brassage à la cantine sont réaffirmés.

. Sorties et projets annulés

- La 7ème édition de la Récré des 4 Châteaux 2021 a été annulée en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

- Le concours de fables dans le cadre de « Rêvons les mots » a également été annulé. Cependant, la responsable des affaires culturelles de la ville a mis en avant les réalisations des enfants dans un des numéros du magazine de la ville. Quelques productions sont visibles sur le site et le facebook de la ville. La municipalité réfléchit pour remettre à chaque enfant un diplôme pour les féliciter de leur participation à ce projet. Les photos sont également disponibles sur le blog de l'école. Toutes les oeuvres des enfants sont exposées sur les murs de l'école.

- « Salon du livre », participation au prix littéraire Michel Tournier

Les animations pédagogiques en liaison avec le thème « l'histoire » prévues en avril n'ont pas pu avoir lieu. Cependant, ces rencontres ont été reportées le mardi 25 mai pour les CP, le vendredi 28 mai pour les CM1 CM2 et le dispositif ULIS, et le vendredi 4 juin pour les CE1 et CE2.

Les journées de Lireval à l'Espace Fernand Léger du jeudi 8 au samedi 10 avril ayant été annulées, nous avons eu le plaisir d'admirer à l'école une exposition en lien avec le thème de la préhistoire. Vous pouvez admirer quelques photos sur le blog de l'école.

. Projets réalisés ou à venir

- Le photographe est intervenu le mardi 30 mars. Madame FANJAT étant absente ce jour là, il est revenu le lundi 3 mai pour réaliser les photos individuelles des CP ainsi que les fratries de l'école élémentaire.

- Concours, « Créer un vitrail » réalisé par la classe de Madame TEMIM, les photos ont été envoyées aux organisateurs de Lireval, elles devraient figurer sur leur site. Néanmoins, les photos sont disponibles sur le blog de l'école.

- Le permis internet pour les CM2 a été délivré le jeudi 18 mars.

- Concours national « Fête des Fables, Faîtes des fables ! », la première sélection des 3 meilleures créations a été organisée. Les trois oeuvres choisies par les classes de Monsieur ALLARD et Madame TEMIM sont sur le blog de l'école. Toutes les oeuvres et les recueils des fables sont exposés dans le hall de l'école.

- Festival « Rêvons les mots », Pascale Petit est intervenue dans les classes de Monsieur ALLARD et de Madame TEMIM. Joanna Remy, chargée de mission à la Fondation Raymond Devos et animatrice d'ateliers d'écriture est intervenue auprès des CE2 le jeudi 6 mai et le vendredi 7 mai pour un décor-ticage ludique des textes de Raymond Devos.

- Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

. « Ma commune dans le Parc » pour les CM1 et les CM2

. « Découvrir les grandes fermes patrimoniales du Parc » pour la classe de CE2 et la classe du dispositif ULIS a eu lieu le 18 mai. Le voyage en car a été financé par la mairie.

- Projet LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) "Devenir un petit ornithologue » pour la classe de Madame Temim.

- Exposition commentée en plein air par l'association Hélium « D'un arbre l'autre, balade artistique ». L'Ancienne voie ferrée partiellement aménagée, accueille les oeuvres de 58 artistes. Ces derniers ont travaillé autour d'un thème commun célébrant le territoire, l'environnement et la forêt. Les classes de Monsieur ALLARD et de Madame TEMIM avec Madame LANSIART ont participé à cette visite le lundi 14 juin. Ils se sont retrouvés pour pique-niquer sur le temps de la pause méridienne.

- Sortie de fin d'année : Chantier médiéval de Guédelon à Treigny.

Date de la visite le lundi 28 juin 2021 départ 6h45, retour 19h00.

Cette sortie est financée par la municipalité et une partie par la coopérative scolaire (avoir de l'année dernière).

- La fête de l'école initialement prévue le vendredi 18 juin à partir de 18h00 dans la cour de récréation est reportée au vendredi 2 juillet à la clairière de Beauplan avec l'école maternelle. En effet, la tenue des fêtes de fin d'année sera autorisée selon le calendrier suivant et si la situation sanitaire le permet :

- à compter du 9 juin, elles seront de nouveau autorisées en extérieur si les participants sont assis et dans le respect d'une distanciation d'au moins un mètre entre les personnes,

- à compter du 1er juillet, elles seront également autorisées si les participants sont debouts.

- Au programme :

. Remise des prix par Monsieur le Maire

. Chorale dirigée par Agnes Garçon

. La chorégraphie d'acrosport avec Willy Kouatat n'a pas pu être travaillée afin de respecter les gestes barrières, il n'y aura donc pas de représentation comme il était prévu.

. Pique-nique en famille

- Le mardi 6 juillet, toute l'école ira pique-niquer dans le bois d'Aigrefoin. Les familles sont les bienvenues.

. Piscine

- Les enfants des classes de CE1 et CE2 ont bénéficié des séances de natation du Jeudi 20 mai au jeudi 1er juillet. J'ai demandé un créneau supplémentaire pour les CP, la mairie et le Sivom ont accepté la demande pour cinq vendredis à partir du vendredi 4 juin.

Il serait vraiment souhaitable comme nous l'avons suggéré lors du deuxième conseil d'école que les petites classes (cycle 2) puissent aller à la piscine toute l'année à la rentrée prochaine. **En attente de réponse de la mairie**

3) Budget Caisse des écoles et coopérative scolaire

. Caisse des écoles :

- Livres de fin de CM2 : $13 \text{ €} \times 35 = 455 \text{ €}$

- Fournitures scolaires : $38 \text{ €} \times 129 = 4\,902 \text{ €}$

- CD, livres de bibliothèques, documents pour la classe : 2 153€

- Fournitures administratives (papier / cartouche) : 837 €

- Transports sorties : $380 \text{ €} \times 5 \text{ classes} = 1\,900 \text{ €}$

- Documentation générale et technique : 600 €.

- Pharmacie : $30 \times 5 \text{ classes} = 150 \text{ €}$

- Subvention du Conseil Départemental pour le fonctionnement de l'ULIS-école : 1 900 €

- Subvention musée $12 \times 129 = 1\,548 \text{ €}$ (versements directs coopératives)

. Coopérative scolaire :

Compte : 8 133,74 € à ce jour

Reste à déduire les coopératives « classes »

Photos : bénéfice 1001,00 €

4) le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs) et exercice d'évacuation incendie

. Le point sur l'alerte incendie du jeudi 27 mai

- Evacuation en 1min 27s

- Nombre de personnes concernées par l'exercice : 125 enfants et 7 adultes.

- Conditions générales de la sécurité dans l'école : Assez favorable, deux portes sont restées ouvertes à l'étage.

. PPMS « risque majeur » du mardi 18 mai 2021 « Tempête - Mise à l'abri simple »

Pas de scénario ni d'horaire imposés compte tenu de la crise sanitaire, mais des objectifs à travailler, à savoir :

- La mémorisation du parcours à effectuer pour se rendre de la classe à la zone de mise à l'abri, en tenant compte des sens de circulation liés au protocole sanitaire en vigueur ;

- La transmission des effectifs de chaque classe au chef de zone qui remontera cette information à la demande de la cellule de crise de l'école ;

- Le rappel des conduites à tenir dans les zones de mise à l'abri

- Les tests des talkies walkies par des essais de transmission suivant le protocole défini Afin de respecter le non brassage des élèves, l'exercice a été réalisé pendant que la classe de CP était en sport et que les classes de CE2 et le dispositif ULIS étaient en sortie.

5) Point sur les travaux et les demandes de matériel

Les travaux effectués depuis le deuxième conseil d'école

- Brise vue de la clôture en bois.
- Tablettes pour l'école, 7 pour les enfants, 1 pour l'enseignant
- Une photocopieuse avec option couleurs
- Un destructeur de documents confidentiels
- Panneaux cartonnés de la marseillaise affichés dans toutes les classes
- Film occultant sur les fenêtres (sans rideaux) avec vue sur la rue

Les travaux à prévoir et demande de matériel

- Marquage du terrain de basket à refaire, *en cours de traitement/recherche de devis*
- Un tableau en liège dans les armoires d'informations (armoires en commande ou panneaux à l'étude ?)
- Le plastique des rampes d'escalier sont à recoller. Elles ont été réparées temporairement avec du scotch noir
- Fuite d'eau au niveau du toit du Gymnase, des devis sont en cours pour reprendre la toiture
- Prévoir d'aller au gymnase C3R pendant la période hivernale, *Madame Brunello a confirmé à la directrice par mail que nous y aurons accès les mardis de novembre à avril. Le transport en car est prévu au budget vers le C3R*
- Fuite d'eau au niveau de la verrière lors d'orage, *en cours, nécessité de numériser les plans pour relancer la demande/sécurité incendie*
- Changement des PC des enseignants, *diagnostic les 8 et 9 juillet par la société vidéosynergie*
- Bancs de la cour à changer risque d'échardes pour les enfants, *au budget 2021 commande en cours*
- Changer le mobilier du bureau de la directrice et de la classe de Madame Mouchnino, *demande bien prise en compte mais pas prévue pour 2021*
- Une imprimante couleur dans le bureau de la directrice, cela permettrait de ne pas bloquer le travail administratif quand l'imprimante réseau ne fonctionne pas, *pas budget scolaire*
- Deux baby-foot sous le hall extérieur, *demande prise en compte budget 2022*. Les parents d'élèves élus proposent de voir ensemble comment financer ce projet autrement
- Remplacer les deux portes des toilettes et opter pour des portes utilisant un système de bras à glissière avec arrêt pour éviter d'avoir recours à des cales, *portes réparées. Cependant, le système de bras à glissière n'est pas conforme aux exigences de sécurité incendie*
- Avoir la fibre, *l'informaticien travaille prioritairement sur ce dossier actuellement*
- Patins anti-dérapants sous les pieds des tables dans la classe de CP
- Rideaux : changement de tous les rideaux sauf les rideaux des classes de Mesdames Mouchnino et Temim qui seront lavés.

6) Fin de l'année scolaire

- Une visite des futurs élèves de CP a été organisée vendredi 30 avril par le directeur de la maternelle et l'enseignante des GS. Les enfants sont passés par la cour de récréation et ont pu visiter leur future classe qui était inoccupée suite à l'absence de Madame FANJAT. Il n'y aura pas d'intégration dans la classe de CP pour les GS compte tenu du protocole sanitaire. Cependant, les élèves vont pouvoir correspondre par « lettres » sous forme de questions/réponses.
- Les familles ont eu les modalités d'inscription par le biais du cahier de liaison. Toutes les informations et les documents nécessaires sont également téléchargeables sur le blog de l'école.

- Comme chaque année les CM2 vont recevoir un livre offert par la municipalité ainsi qu'un recueil des fables de La Fontaine dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances » offert par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Monsieur le Maire remettra les prix aux élèves, le jour de la fête de l'école le vendredi 2 juillet.
 - Concernant le LSU (livret scolaire unique) du deuxième semestre, il sera donné aux familles entre le 21 et le 25 juin, il devra nous être retourné signé avant le mardi 29 juin. Les élèves de CM2 repartiront avec tous leurs livrets scolaires de leurs années en élémentaire et pourront les garder.
 - Les listes des fournitures scolaires par niveaux sont disponibles sur le blog de l'école. Les parents d'élèves élus proposent un achat groupé à l'échelle de l'école. Cependant, le matériel demandé par l'équipe enseignante se résume à une trousse et son contenu, un cahier de textes, un cahier de brouillon, un lutin selon le niveau.
 - Pour les inscriptions en 6ème, les modalités d'inscription ont été envoyées aux familles par mail.
- L'arrêté d'affectation « Notification d'affectation » nécessaire à l'inscription de votre enfant vous sera remis par le collège quand vous irez récupérer le dossier d'inscription.**
- La visite du collège Pierre de Coubertin a eu lieu le **vendredi 4 juin** avec l'école de Dampierre de 9h00 à 10h45 pour 6 élèves. Deux parents ont gentiment accompagné les enfants au collège et les ont ramenés à l'école. Nous les remercions pour leur dévouement.
 - Les inscriptions au collège Hélène Boucher ont eu lieu :
Le lundi 14 juin de 17h00 à 19h00
Le mardi 15 juin de 17h00 à 19h00
Le mercredi 16 juin de 09h00 à 12h00
- Les informations pour les inscriptions sont en ligne sur le blog du collège :
<http://www.clg-boucher-vlb.ac-versailles.fr/spip.php?article1282>
- D'anciens élèves de CM2, aujourd'hui en 6ème au collège Hélène Boucher sont intervenus pour présenter leur collège à tous les CM2 le jeudi 3 juin, suivi d'un goûter.

7) Les perspectives pour la rentrée 2021

Passage de cycle :

Aucun allongement ni raccourcissement de cycle n'a été proposé.

Passage au collège :

1 demande dans un collège privé

3 demandes de dérogation pour un collège hors secteur.

1 demande de dérogation pour un collège hors département.

Effectif :

8 Arrivées - 3 déménagements - 2 demandes de dérogations acceptées - 1 demande d'école privée

L'effectif prévisionnel est de 134 élève dont 12 en ULIS-école.

La répartition est la suivante :

29 élèves en CP

30 élèves en CE1

22 élèves en CE2

29 élèves en CM1

17 élèves en CM2

Les élèves du dispositif ULIS-école sont répartis comme suit :

1 CE1

1 CE2

3 CM2

+ 7 nouveaux élèves dont la classe de référence n'est pas connue à ce jour.

Soit une moyenne de 27 élèves par classe.

L'équipe pédagogique :

Messieurs Argentin, Verdenal, Mauquet ont participé au mouvement et ne seront pas présents l'année prochaine. Madame Mouchnino part avec émotion vers une nouvelle vie !

Madame Colombo et Madame Dhenin sont mutées dans l'école à temps partiel (50 % et 75%).

Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle les enseignants qui feront nos compléments.

8) Les élections des représentants des parents d'élèves pour la rentrée

Le vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'école aura lieu exclusivement par correspondance. Cette décision a été approuvée par la directrice après consultation du premier conseil d'école.

9) Points divers

Nous remercions la municipalité pour la préparation de ce conseil envoyée par mail (notation en violet). Cependant, afin de pouvoir revenir sur certains points, nous souhaitons que soit organisée une réunion en Mairie. Nous restons, les parents élus et l'équipe enseignante, à votre disposition pour convenir d'une date avant la fin de l'année scolaire.

Signature de la directrice



Signature du secrétaire



PS : Diffusion sur le blog de l'école

<http://blog.ac-versailles.fr/ecoleelementaireliauzun/index.php/>